



CONTRAT DE RESERVATION à l'Association A Petits P.A.S

ENTRE

D'un Nom : Structure représentée par : Adresse : Ville : Tel : Fax : Email :	Et Association A Petits P.A.S Représentée par Véronique Tirlemont 16, route de Canlers 62 310 Ruisseauville Tel : 03.21.41.70.07 fax : 03.21.41.70.60 Email : equipe@apetitspas.net Siret : 411 312 135 00014 N° de TVA intracommunautaire : FR 64 411 312 135
---	---

L'Association « A Petits PAS » vous accueille en :

- gîte de groupe de Lisbourg (34 places)
- gîte de groupe de Ruisseauville (18 places)
- gîte familial de Ruisseauville (6 places)

- camping (18 places) à Ruisseauville Lisbourg
 - tipis à Ruisseauville (14 places à 20 places)
- Prendre tapis de sol, sac de couchage vêtements chauds

Dates de l'accueil : du . . . au . . .

Heure d'arrivée souhaitée :

Heure de départ souhaitée :

Nombre de personnes :

Nombre d'enfants âgés de à

1 - CONDITIONS GENERALES DE L'ACCUEIL

Vous serez accueillis par un animateur de l'association qui vous expliquera le fonctionnement du gîte (les espaces dont vous disposez, le tri sélectif...). Voici néanmoins quelques conditions d'accueil à connaître avant le séjour :

- **Les ANIMAUX** (chiens, chats...) ne sont pas acceptés dans les locaux
- Vous ne pouvez pas fumer dans les locaux.
- **Le NETTOYAGE des locaux est à votre charge.** Si vous ne souhaitez pas nettoyer ou si le nettoyage n'est pas effectué, nous vous facturons un forfait nettoyage de 240€. **Les PRODUITS D'ENTRETIEN** (produit vaisselle et de nettoyage des sols, papiers toilettes...) vous sont fournis. Ce sont des produits écologiques.
- **Les DRAPS** ne sont pas fournis, soit vous devez apporter une paire de draps et une taie d'oreiller soit un drap, une taie d'oreiller et un sac de couchage. Vous pouvez également nous en louer. **A votre arrivée, si vous n'en avez pas, nous vous en fournissons obligatoirement et ils vous seront facturés 5€ par lit.**
- **La casse de matériel** (vaisselle ou autres) est facturée pour permettre le remplacement.
- **NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES** pouvant être accueilli dans les locaux en réunion :
- **80 personnes à Ruisseauville (équipé 50 pour le repas) • 50 personnes à Lisbourg (équipé 32 pour le repas)**
- Chaque gîte dispose d'un espace vert équipé de tables et chaises spécifiques (il est interdit de sortir le mobilier intérieur et les couvertures).
- Les sanitaires peuvent parfois être utilisés en commun par les différents groupes présents à A Petits P.A.S (randonneurs à la journée, groupes ou familles en camping ou en gîte).

2 - ANIMATION DURANT LE SEJOUR

A Petits P.A.S proposent différentes animations (cf fiche animation).

Jour date								
matin								
Après midi								

Ces animations ne seront effectives qu'après confirmation de notre disponibilité

3 - CONDITIONS FINANCIERES

	COUT UNITAIRE Cf fiche des tarifs	COUT TOTAL
Hébergement <input type="checkbox"/> gîte de groupe de Lisbourg <input type="checkbox"/> gîte de groupe de Ruisseauville <input type="checkbox"/> gîte familial de Ruisseauville <input type="checkbox"/> camping <input type="checkbox"/> tipi		
Forfait nettoyage (facultatif)	240 euros	
Repas (facultatif)		
Hébergement En pension complète		
Animations		
Coût total prévu du séjour		

REPAS : Nous confectionnons des repas à partir de 15 personnes. Les repas sont réalisés à partir de produits issus de l'agriculture biologique et si possible du commerce équitable.

La pension complète (hébergement et restauration) se fait à partir de 15 personnes. En pension complète, les personnes participent à la mise en place de la table, à son rangement, à la vaisselle, les produits du petit déjeuner sont fournis mais il se fait en autonomie.

REGLEMENT : Il vous est possible de régler votre séjour par virement bancaire.

Crédit Coopératif. La NEF Agence d'Arras. N° de compte : 42559 00064 41020003169 29

Pour les autres pays : IBAN : FR76 4255 9000 6441 0200 0316 929.

Code BIC : CCOPFRPPXXX

M ou Mme ou organisme : _____ verse _____ d'arrhes correspondant à 30% du coût du séjour, ainsi qu'une caution de 200,00 euros (chèques à l'ordre d'A Petits PAS) pour la réservation d'un ou des gîtes. Le solde est à régler à la fin du séjour ou lors de la réception de la facture.

4 - DESISTEMENT

En cas de désistement de l'association A Petits P.A.S, celle-ci s'engage à rembourser intégralement les arrhes versées ou à proposer une autre date.

En cas de désistement de _____, les arrhes restent à l'association A Petits P.A.S.

Pour les randonnées accompagnées des ânes, en cas de très mauvais temps, nous vous proposons une autre activité ou une autre date.

La réservation du séjour ne sera effective, qu'à réception de cette présente convention par l'association A Petits P.A.S accompagnée d'un chèque du montant des arrhes, libellé à l'ordre d'A Petits P.A.S.

Fait en double exemplaire à _____, le _____

Pour " A Petits P.A.S. "

Pour